Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260211-2026014CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 014

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le onze février, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation : 4 février 2026 **Date d'affichage : 4 février 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. ANNE, M. BAGOURD, Mme CORLAY, Mme DAVID, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, M. DUQUESNE, M. EON, Mme FERET, M. GABORIEAU, M. GARO, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GUILLOUX, Mme HASSAN BOULALE, M. LAURENT, Mme LEGAULT, M. MOORES, Mme OLBRECHT, M. PARISOT, M. PELTIER, Mme PHELIPPOT, M. RIBIERE, M. SCHNEIDER, Mme THOMAS, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : Mme BARRE (pouvoir à M. EON), M. BORELY (pouvoir à Mme WYART), Mme EL DIB (pouvoir à M. GARO), Mme PETITCOLLOT (pouvoir à Mme GOBAILLE).

Secrétaire de séance : Mme DELPAL

BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Entendu l'exposé de Mme l'adjointe chargée des Finances et du Budget
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-1 à L 1612-20,
Vu la délibération du Conseil municipal n° 2025-111 du 17 décembre 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
Vu le visa du comptable public sur la fiche de calcul des résultats prévisionnels de l'exercice 2025,
Considérant la possibilité de reprendre par anticipation au budget primitif 2026 les résultats de clôture de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025,
Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du lundi 2 février 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A LA MAJORITE AVEC 6 VOIX CONTRE

APPROUVE les crédits inscrits au BP 2026 du budget annexe tels que synthétisés par section et par chapitre dans le tableau ci-dessous :

- Sur la section de fonctionnement pour un total s'équilibrant à 17 519,19 €
- Sur la section d'investissement pour un total s'équilibrant à 28 151,00 €

		Dépenses	Recettes
Section	**Chapitre**	**Proposition BP 2026**	**Proposition BP 2026**
Fonctionnement	011 - Charges à caractère général	7 300,00	-
	65 - Autres charges de gestion courante	5,00	-
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 717,00	-
	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	-	17 514,19
	75 - Autres produits de gestion courante	-	5,00
	002 - Résultat d'exploitation reporté	1 497,19	
Total Fonctionnement		17 519,19	17 519,19
Investissement	21 - Immobilisations corporelles	28 151,00	-
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	8 717,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	19 434,00
Total Investissement		28 151,00	28 151,00

Publié et affiché le 20 février 2026